



ASSEMBLÉE NATIONALE

13ème législature

Afghanistan

Question écrite n° 124847

Texte de la question

M. André Wojciechowski attire l'attention de M. le ministre de la défense et des anciens combattants sur l'engagement des forces de la gendarmerie en Afghanistan. Les parlementaires, Mme Françoise Hostalier et M. Jean-Paul Anciaux dans le rapport qu'ils ont rédigé après un stage d'immersion parlementaire dans la gendarmerie, manifestent une certaine inquiétude quant au devenir de l'école de police de Wardak. Cette école encore en construction semble être la cible d'attaques journalières, parfois graves, qui inciteraient un certain nombre d'élèves en formation à quitter le camp. La rentabilité ne semble pas au rendez-vous malgré une implication remarquée des militaires français. Compte tenu de ces observations, il lui demande si le devenir de l'école de police de Wardak est un enjeu primordial des autorités locales et internationales, auquel cas, lui donnera-t-on les moyens de pérenniser sa mission sur du long terme.

Texte de la réponse

Depuis son ouverture en mars 2011, le centre national de formation de la police afghane du Wardak constitue un enjeu majeur pour les autorités locales et la NATO Training Mission in Afghanistan (NTM-A), et des moyens importants y sont consacrés. Depuis mars 2011, plus de 200 officiers et 1300 sous-officiers afghans ont été formés. Le centre est toutefois installé dans une région réputée pour son instabilité. Après une période estivale émaillée d'attaques sur le centre proprement dit et sur l'axe qui le dessert à partir de Kaboul, ayant notamment occasionné huit blessés chez les gendarmes français en août dernier, la situation sécuritaire est suivie au plus haut niveau. Les mesures de protection, régulièrement réévaluées, incluent désormais l'usage de liaisons par hélicoptère privé comme les services d'un chien de recherche d'explosifs. La gendarmerie renforcera prochainement son dispositif avec une ou deux équipes cynophiles envoyées de métropole, tout en redoublant les précautions destinées à faire face au risque d'infiltration parmi le personnel afghan du centre. Malgré ces efforts, la situation reste fragile et le maintien de l'engagement de la gendarmerie dans le Wardak est lié à l'existence de conditions d'exercice sécurisées, étroitement liées à la présence des forces américaines en charge de la sécurité du secteur et à l'appui logistique apporté par l'armée française. Enfin, dans la logique de la transition en cours, les Afghans devront bientôt assumer seuls la responsabilité de ce centre de formation. Dans cette perspective, les gendarmes français, aidés par leurs partenaires de la Force de Gendarmerie Européenne, préparent l'encadrement afghan.

Données clés

Auteur : [M. André Wojciechowski](#)

Circonscription : Moselle (7^e circonscription) - Union pour un Mouvement Populaire

Type de question : Question écrite

Numéro de la question : 124847

Rubrique : Politique extérieure

Ministère interrogé : Défense et anciens combattants

Ministère attributaire : Intérieur, outre-mer, collectivités territoriales et immigration

Date(s) clé(s)

Question publiée le : 20 décembre 2011, page 13194

Réponse publiée le : 22 mai 2012, page 4125